L'ECHO DES NEGOS

la cgt métallurgie

Réunion du vendredi 19 octobre 2018

TEMPS DE TRAVAIL

Ce vendredi 19 octobre, l'UIMM et les autres syndicats (CFDT, CGC, FO) ont décidé de suspendre la négociation sur le temps de travail engagée depuis une année et ainsi se pencher sur d'autres thèmes. Le projet d'accord est mis en réserve en attente de signature.

Bien que le patronat ait du revoir à la baisse ses prétentions sur des sujets non négligeables tels que la durée minimale du temps partiel, la majoration des heures supplémentaires ou encore la banalisation du travail du dimanche, il a réussi à atteindre son objectif principal : prendre sa revanche sur les 35 heures et faire travailler plus longtemps ceux qui travaillent déjà beaucoup, sans préoccupation des conséquences que cela engendre sur leur santé et sur leur vie personnelle.

Quelques exemples :

- Des heures supplémentaires qui peuvent grimper à 300 voire 450 heures ! (actuellement 220h max)
- Des semaines qui peuvent atteindre 42 heures sur 24 semaines voire 44 heures sur 12 semaines consécutives et plus encore (46 heures) pour les métiers de montage sur chantier, maintenance et après-vente ! (actuellement 44 heures maximum pour ces métiers)
- Le temps d'habillage/ déshabillage demeure en dehors du temps de travail effectif
- Un forfait jours toujours aussi élevé, entre 218 et 235 jours, sans volonté d'exercer une vraie mesure de la charge de travail de ces salariés qui n'ont souvent plus de temps libre physiquement et intellectuellement pour eux.

Bref, ce projet d'accord dont la négociation vient de se terminer est fortement déséquilibré ! Il constitue une régression importante par rapport aux accords actuellement applicables.

La CGT continuera, à vos côtés, à lutter contre ce projet et à porter la réduction du temps de travail dans les entreprises de la métallurgie.

Travailler moins c'est moderne !
Travailler moins c'est essentiel pour vivre mieux !
Travailler moins c'est la voie qui s'impose avec les évolutions technologiques !
Travailler moins chacun, c'est permettre à tous de travailler !

La délégation fédérale